

SEANCE DU 28 mars 2024

Convocation du 22/03/2024

Date de publication : 08/04/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : 036

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-quatre, et le jeudi vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 026-280324

**OBJET : ENFANCE, EDUCATION,
JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation de la Convention de partenariat avec l'Association « La Jeunesse au Plein Air » pour l'aide aux départs en vacances d'enfants.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Monsieur ZANARINI Marc C
onseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240328-280324_26-DE
Reçu le 08/04/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
08/04/2024



Délibération n° 026-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)

Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame GABRIEL Julie), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Madame Julie GABRIEL rapporte :

La Jeunesse au Plein Air (JPA) est une association qui milite pour le départ de tous les enfants en vacances. En effet, de nombreux enfants et adolescents en sont privés, le plus souvent pour des raisons économiques. Pour lutter contre cette exclusion sociale, chaque année, la Jeunesse au Plein Air organise une campagne de solidarité dans les établissements scolaires publics du département. Cette initiative, sous le patronage du Ministre de l'Education Nationale, permet de recueillir des fonds pour faciliter le départ en vacances des enfants.

La Ville d'Aubagne, partageant cette cause, souhaite concourir à cette initiative.

Les aides se traduisent par une réduction de la facturation du séjour à la famille par la Ville. La Jeunesse au Plein Air remet par la suite un chèque à la Ville, correspondant au montant des réductions effectuées.

A partir de 2022, la Jeunesse au Plein Air a souhaité modifier le mode d'attribution des aides. Ainsi, l'action de cette association ne se limite plus à l'attribution d'une aide, mais s'inscrit dans une démarche plus globale avec des objectifs et engagements des bénéficiaires.

La convention de partenariat entre la Jeunesse au Plein Air et la Ville d'Aubagne a de nombreux objectifs :

- Promouvoir les vacances collectives afin qu'elles prennent toute leur place dans le parcours éducatif de chaque jeune et rechercher les conditions pour dépasser les obstacles économiques et psychologiques à l'inscription,
- Favoriser le premier départ en centre de vacances d'enfants et d'adolescents qui n'ont jamais connu l'expérience de vie collective,
- Ajuster les mesures d'aide aux besoins des familles pour encourager les départs en centre de vacances,
- Favoriser le suivi des jeunes les plus motivés à se former à l'encadrement des centres de vacances,
- Favoriser l'engagement de la Ville dans le développement d'actions solidaires portées par la Jeunesse au Plein Air.

La convention est conclue pour une durée de deux ans à dater de sa signature. Elle est soumise à une adhésion de la Ville de 150 euros par année civile. Au travers de la convention annexée à la présente délibération, la Ville s'engage à communiquer sur la Campagne de Solidarité et à participer à la campagne Oui Recycle.

Cette délibération autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de partenariat avec la Jeunesse en Plein Air, et autorise l'adhésion d'un montant de 150 euros annuels au dispositif.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240328-280324_26-DE
Reçu le 08/04/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
08/04/2024



Délibération n° 026-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de soutenir les actions de la Jeunesse au Plein Air,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE 1er : d'APPROUVER les termes de la convention de partenariat avec la Jeunesse au Plein Air ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ;

ARTICLE 3 : d'ADHERER, pour un montant de 150€, au dispositif Jeunesse au Plein Air ;

ARTICLE 4 : d'INSCRIRE les crédits correspondants sur l'exercice 2024 du budget de la Ville.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20240328-280324_26-DE
Reçu le 08/04/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
08/04/2024

